

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Morlanwelz

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES  
 Statut de la commune selon le SDER: Agglomération

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	436	21,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	14	0,7
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	35	1,7
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	38	1,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	9,7	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	51	2,5
	Terrains dévolus au transport	19	1,0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	2,5	0,1
	Bâtiments spéciaux	8,9	0,4
	Sous-total	614	30,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	428	21,0
	Prés et pâtures	444	21,8
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	244	12,0
	Terres vaines et vagues	168	8,2
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,8	0,1
	Sous-total	1.286	63,2
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		137	6,7
<b>Total</b>		<b>2.037</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

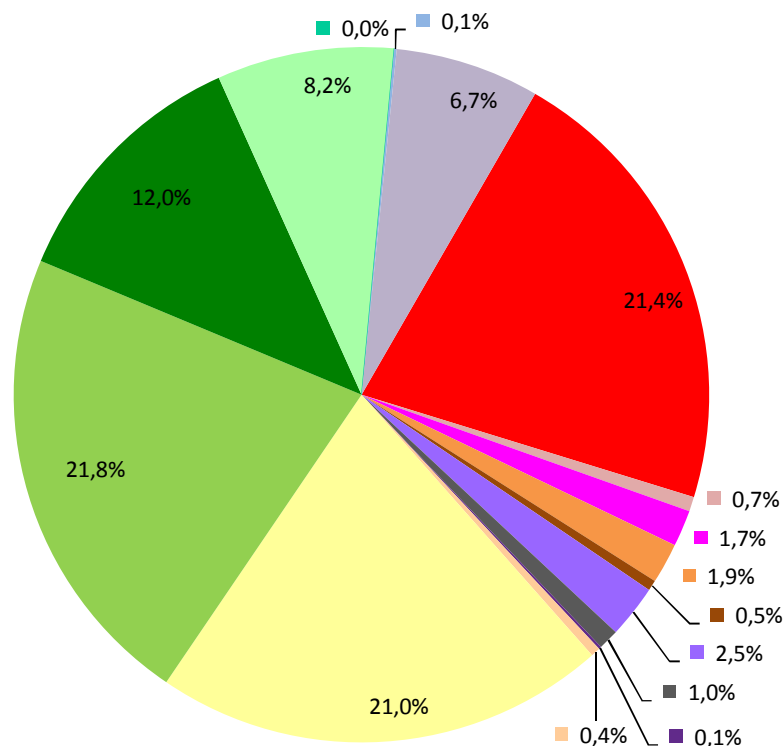
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

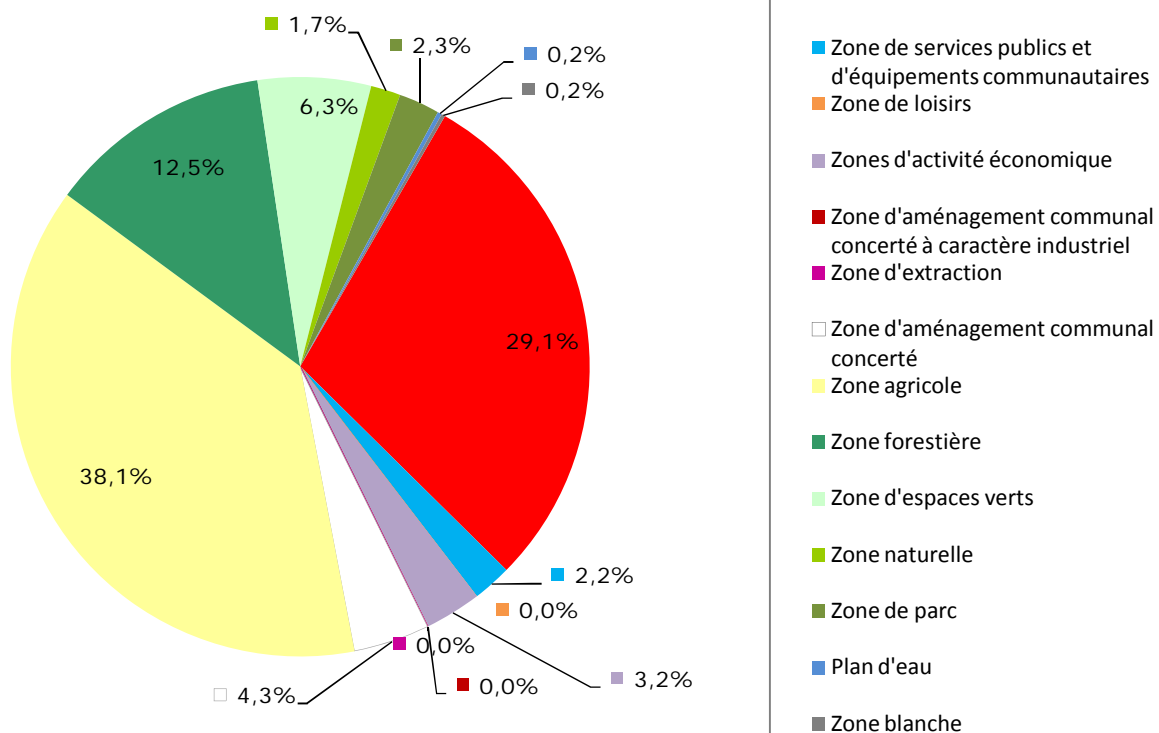


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	592	29,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	44	2,2
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	64	3,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	701	34,4
Zone d'aménagement communal concerté		87	4,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	776	38,1
	Zone forestière	255	12,5
	Zone d'espaces verts	128	6,3
	Zone naturelle	34	1,7
	Zone de parc	47	2,3
	Plan d'eau	4,8	0,2
	Sous-total	1.245	61,1
Zone blanche		4,1	0,2
<b>Total</b>		<b>2.037</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

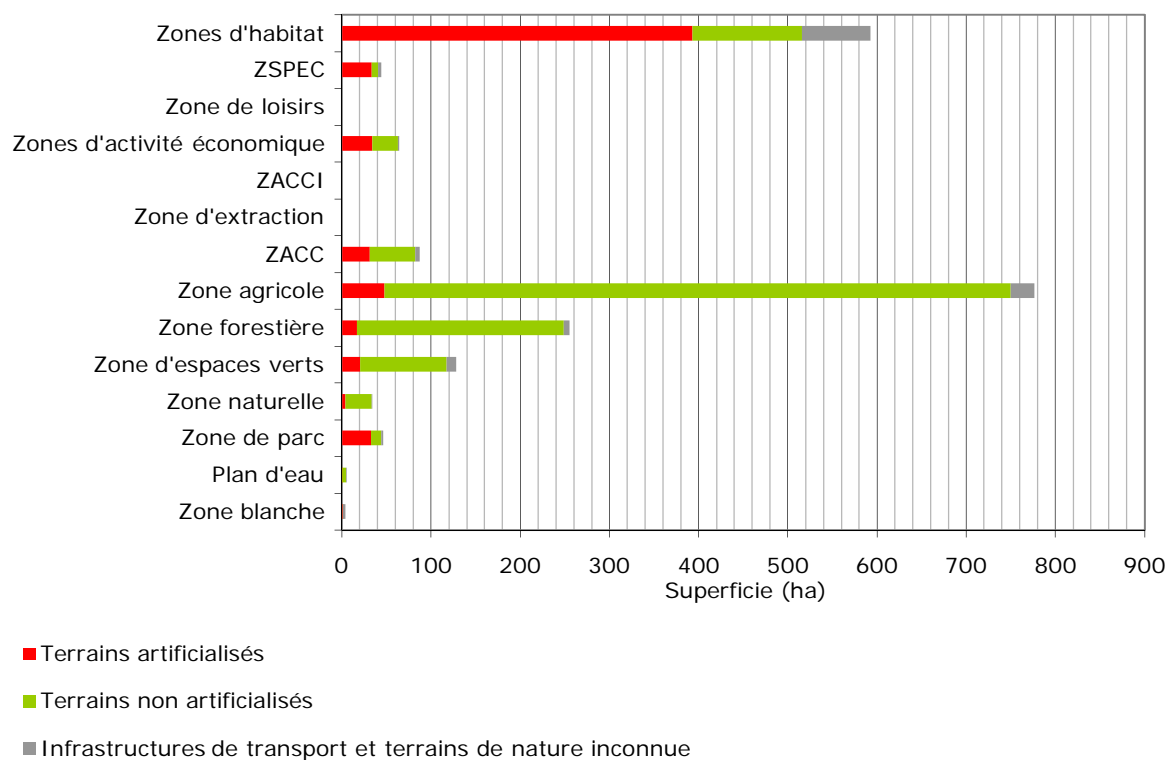
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	393	66,4	123	20,7	76	12,9	592
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	33	76,0	6,8	15,4	3,8	8,6	44
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	34	52,5	29	45,2	1,5	2,3	64
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	461	65,7	159	22,6	81	11,6	701
Zone d'aménagement communal concerté		31	35,6	51	58,7	5,0	5,7	87
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	48	6,1	702	90,4	27	3,5	776
	Zone forestière	17	6,5	232	91,0	6,2	2,4	255
	Zone d'espaces verts	20	15,9	97	75,2	11	8,9	128
	Zone naturelle	3,8	11,2	29	86,8	0,7	2,0	34
	Zone de parc	32	69,6	12	25,3	2,4	5,1	47
	Plan d'eau	0,6	11,8	4,2	87,7	-	-	4,8
	Sous-total	122	9,8	1.076	86,4	47	3,8	1.245
Zone blanche		0,7	17,9	0,6	15,0	2,7	67,1	4,1
<b>Total</b>		<b>614</b>	<b>30,1</b>	<b>1.286</b>	<b>63,2</b>	<b>137</b>	<b>6,7</b>	<b>2.037</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



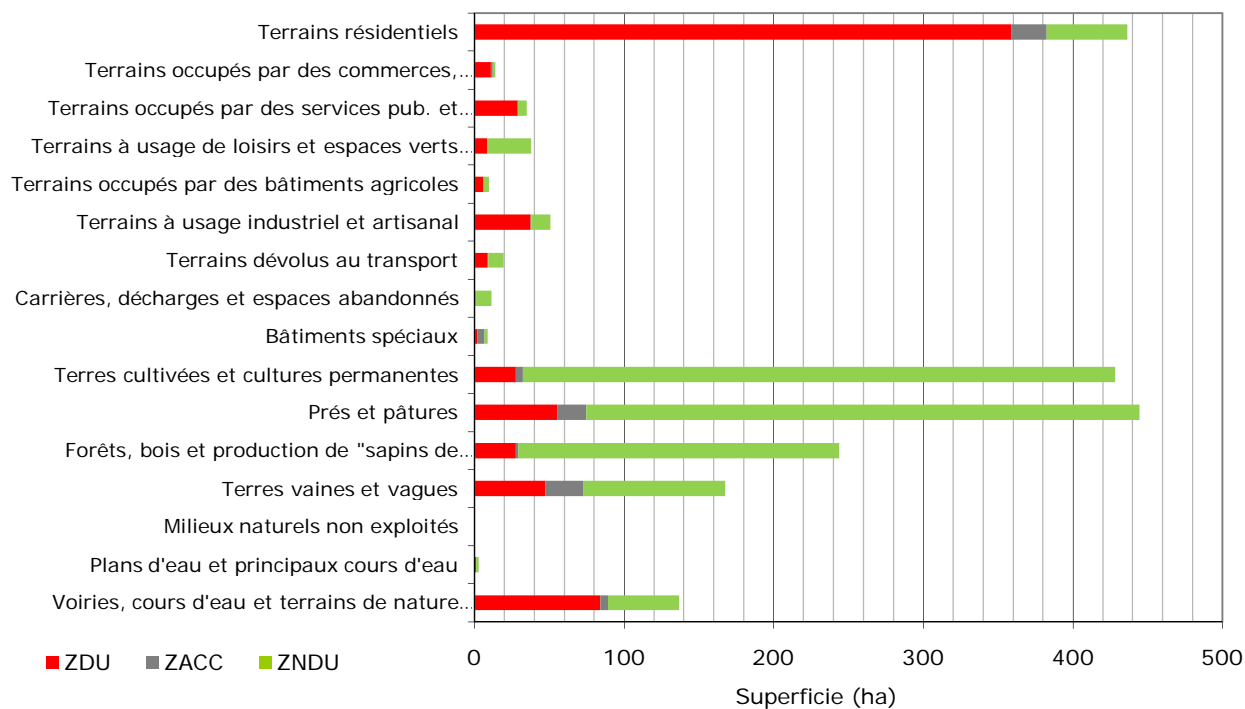
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	359	82,3	24	5,4	54	12,3	436
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	11	80,3	1,1	7,8	1,7	12,0	14
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	29	83,2	0,1	0,3	5,7	16,5	35
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	8,4	22,1	-	-	30	77,9	38
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	6,0	61,4	0,4	3,8	3,4	34,8	9,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	37	73,9	0,6	1,2	13	24,8	51
	Terrains dévolus au transport	8,3	43,0	0,8	4,2	10	52,8	19
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,2	6,9	-	-	2,3	93,1	2,5
	Bâtiments spéciaux	2,2	24,6	4,4	49,9	2,3	25,6	8,9
	Sous-total	461	75,2	31	5,1	122	19,8	614
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	28	6,4	4,7	1,1	396	92,5	428
	Prés et pâtures	55	12,5	19	4,3	370	83,2	444
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	27	11,3	1,9	0,8	214	87,9	244
	Terres vaines et vagues	48	28,4	25	15,1	95	56,5	168
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,2	41,6	-	-	1,6	58,4	2,8
	Sous-total	159	12,4	51	4,0	1.076	83,7	1.286
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		84	61,6	5,0	3,6	47	34,7	137
<b>Total</b>		<b>705</b>	<b>34,6</b>	<b>87</b>	<b>4,3</b>	<b>1.245</b>	<b>61,1</b>	<b>2.037</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).